

Louis Joseph Nicolas André, né à Nuits-Saint-Georges le 28 mars 1838 et mort à Dijon le 18 mars 1913, est un général français et un ministre de la Guerre (mai 1900-novembre 1904) de la III^e République.

Louis André était, et depuis fort longtemps, un artilleur réputé dans l'armée : c'est lui qui avait mis au point les méthodes de pointage du canon lourd de campagne en acier De Bange, alors qu'il était directeur du cours pratique de tir d'artillerie à Bourges (1881-1886), où passaient tous les capitaines de cette arme avant de revenir dans leurs régiments pour diffuser leur savoir ; lieutenant-colonel, il présidait (1886-1888) la Commission d'expériences de Bourges lors de la mise au point des projectiles chargés en mélinite.

Le général André va décider, en octobre 1904, que le 155 Rimmel en acier serait le nouveau canon lourd de campagne (en remplacement du 120), mais il ne sera pas fabriqué en nombre par ses successeurs. Il portera à 3000 le nombre de canons de 75 modèle 1897 que son prédécesseur, Galliffet, avait décidé de faire fabriquer à 2 000 exemplaires. Au début de la Grande Guerre, en 1914, l'armée française disposait de 3675 canons de 75, chiffre dû, pour l'essentiel, au général Galliffet et au général André.

Il mène de profondes réformes dans l'armée, et œuvre pour la reconnaissance de l'innocence du capitaine Dreyfus, finalement établie par la Cour de cassation en juillet 1906.

Il est contraint à la démission à la suite de *l'affaire des fiches*, système de renseignements politiques destiné à défavoriser la promotion des officiers catholiques, au profit des républicains dans l'armée française au début du XX^e siècle.

Son fils, le général de division Lucien André (1878-1969), polytechnicien, sera comme son père un brillant artilleur. Il commandait l'artillerie de l'armée des Alpes en 1940, au moment de l'attaque italienne.